Clément METZ ouvre l’Assemblée Générale à 18H. Il tient à excuser M. BURG André, Maire de Kriegsheim et à saluer la présence de :

* Mme Danièle MARTIN, Présidente de l’ACOKR,
* Mme Claudette PAULEN, Adjointe au Maire de Kriegsheim ;
* M. Bernard STOFFEL, Adjoint au Maire de Kriegsheim ;
* Mme Michèle VOLTZ, Maire de Rottelsheim
* Ainsi que tous les membres présents à cette séance.

Il passe ensuite au point de l’ordre du jour.

1. **Allocution du Président**

Clément METZ rappelle que le démarrage de la saison est difficile en raison de problèmes de communication liés aux travaux d’isolation commandés par les communes. Cependant, des gains notables en confort d’utilisation et sur le plan thermique sont aujourd’hui constatés. Ces travaux représentent un effort financier important et le Président tient à en remercier les communes.

Clément METZ tient à souligner la dernière expérience vécue dimanche dernier à la Paëlla lors du rangement de la moquette protégeant le sol du hall du gymnase : « inhumain pour des bénévoles ». Il sera proposé au comité que basket ne mettra plus la moquette, tant que des outils, de type enrouleur de moquettes, ne seront pas mis à disposition des associations. L’aspirateur en place dans le gymnase est inefficace.

Bernard STOFFEL précise qu’il faut prévenir la commune en cas de dysfonctionnements par exemple de l’aspirateur. Il affirme aussi que la moquette doit être posée dès que des tables sont mises dans le hall. Les budgets sont conséquents pour l’acquisition de dérouleurs pour la moquette.

Claudette PAULEN précise qu’une telle acquisition avait été certes annoncée, mais que la réfection de l’entrée du hall n’avait pas été prévue dans le devis initial des travaux. Il convient de prendre en compte la baisse des dotations allouées aux communes et cette acquisition n’est pas actuellement prévu dans les budgets.

Michèle VOLTZ confirme ces propos et tient à signaler qu’elle désapprouve le fait de ne pas mettre la moquette pour des évènements se déroulant dans le hall.

Le président désapprouve aussi le fait de ne pas tenir ses engagements et tenait à marquer les esprits, en assurant qu’aucune dégradation ne sera constatée ce soir. En conclusion, il tient à remercier l’ACOKR et le SIVU, pour les différents investissements et la collaboration fructueuse avec le club de basket.

1. **Approbation du PV de l’Assemblée Générale du 20 juin 2015**

Clément METZ donne lecture des essentiels du Procès-verbal de la dernière Assemblée générale et propose à l’assemblée de l’approuver.

Personne n’étant contre cette proposition, le PV de l’Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2015 est approuvé à l’unanimité.

Le PV de cette présente AG sera diffusé sur le nouveau site internet du site.

1. **Rapport d’activité**

Le bilan de la saison écoulée est établi pour les différentes équipes de notre club

U7 Baby

23 enfants, dont 12 de moyenne section avec une découverte ludique du basket et 11 plus grands qui ont réalisé 3 tournois. Il faudra garder le créneau du vendredi soir pour garder cet effectif même si parfois difficulté d’encadrement. Un flyer sera à nouveau distribué à la rentrée scolaire.

U11 Poussins CTC

Saison difficile en termes de résultats. Ils ont sauvé l’honneur en gagnant un match mais sont restés motivés pendant toute la durée du match. Certains parents ne voulaient pas faire jouer leur enfant aux matchs à l’extérieur.

U11 Poussines (CTC)

Entente avec 4 clubs et sous bannière Niederschaeffolsheim. L’équipe 1a gagné tous ces matchs, y compris la finale départementale avec une bonne entente entre les filles. L’équipe 2 a permis de faire jouer toutes les filles des clubs concernés.

U13 Benjamines (CTC)

Pour l’équipe 1, première phase compliquée en qualification région, puis une seconde phase avec des résultats très honorables. Pour l’équipe 2, une saison marquée par une belle progression et très bonne entente entre les filles.

U13 Minimes filles (CTC)

Intérêt pas forcément au niveau des résultats, mais avec l’objectif réussi d’intégrer de nouvelles filles dans l’équipe existante. La saison a été plus difficile pour l’équipe 2 avec quelques éléments perturbateurs.

U15 Cadets (CTC)

Belle saison avec de bons résultats sur les 2 phases. Les joueurs ont bien progressé, une belle équipe et une bonne ambiance au sein de cette équipe.

U15 Cadettes (CTC)

Début de saison difficile en termes d’effectif et de coach. Cohabitation difficile entre les filles. L’équipe a été renforcée par des minimes mais ces matchs ont ensuite été perdus par pénalité.

Séniors filles

12 séniors filles qui ont réalisé une bonne saison en finissant 3ème, qui donne un petit espoir pour la montée. Bonne ambiance.

Séniors masculins (CTC)

Résultats satisfaisants compte tenu des obligations de coaching de la plupart des joueurs. La montée est ratée à 1 victoire près.

1. **Rapport financier**

Olivier COLAS détaille le rapport financier comme suit :

« Contrairement à la saison 2014 / 2015 qui était déficitaire d’un peu moins de 3000 euros, la saison 2015 / 2016 est bénéficiaire d’un peu plus de 2300 euros.

Les dépenses se totalisent à un peu plus de 17 300 euros, et les principaux postes de dépenses sont :

* Les frais FFBB + Ligue d’Alsace + Comité Départemental : un peu plus de 7140 euros
* Les frais liés au Gaz et à l’Electricité que nous payons à l’ACOKR : un peu plus de 4280 euros
* Les frais pour du matériel (dont le renouvellement complet des tenues pour l’équipe SF) : un peu plus de 2080 euros
* Les coûts pour faire les panneaux de nos sponsors : un peu plus de 900 euros
* Les achats pour la Paella : un peu moins de 1900 euros.

Les autres frais sont des frais bancaires, des frais d’assurance, des frais de clé et secrétariat, et le repas comité + entraineurs.

Les recettes se totalisent à un peu plus de 19 600 euros, et les principaux postes de recettes sont :

* Les cotisations : un peu plus de 6360 euros (on se rend compte que cela ne couvre même pas les frais que nous avons pour la FFB + Ligue + Comité Départemental)
* Les subventions des Mairie : 1200 euros
* Les dons : un peu plus de 2750 euros
* Les sponsors : 950 euros
* Le service pour 2 mariages et l’AG du Crédit Mutuel : 3300 euros
* Les recettes de la Paella : environ 4000 euros

Les autres recettes sont les tombolas, la buvette lors des matchs, les intérêts de notre livret.

Cette saison permet donc de redresser les comptes par rapport à l’an dernier, et le club dispose donc actuellement d’environ 12 800 euros en caisse (lorsqu’on additionne le compte courant, les 2 livrets et la caisse du bar avec le liquide).

Ce bilan nous permet d’envisager la saison qui s’annonce avec sérénité, même si nous devons continuer à gérer notre club avec vigilance, « en bon père de famille », car l’an prochain nous n’aurons pas le service de l’AG du Crédit Mutuel (1800 euros) et nous ne bénéficierons plus du don exceptionnel de 1650 euros que nous avons reçu en fin de saison.

Nous devons donc continuer à organiser notre Paella, être attentifs pour des services à des mariages ou autres, à solliciter des connaissances pour des sponsors, et continuer à faire découvrir le basket aux plus jeunes, qui sont l’avenir de notre club ».

1. **Approbation des comptes - Rapport des commissaires aux comptes**

Le rapport des réviseurs aux comptes fait l’objet d’une lecture en séance.

Le Président propose à l’Assemblée d’approuver les comptes de l’exercice 2015/2016 et de donner quitus au comité et au trésorier. **Ils sont approuvés à l’unanimité.**

1. **Election du tiers sortant du comité**

Clément METZ indique qu’Aurore OUATTARA ne se représente pas au sein du comité. Les renouvellements de mandat de ADAM Véronique, BAUMLER Katia, BUSCHE Hervé et REYMANN Alain sont proposés. **Ces propositions sont approuvées à l’unanimité**

Le Président rappelle que statutairement, 3 places sont vacantes au niveau du comité.

1. **Fixation des cotisations**

Clément Metz fait part de la proposition émise par le comité, à savoir le maintien des tarifs actuels de cotisations, à l’exception des catégories « baby » et « mini-poussins ». Pour ces dernières, il est proposé une cotisation de 90€, soit une diminution de 10€ dans la mesure où ces enfants ne participent à des championnats.

**Ces propositions sont adoptées à l’unanimité.**

1. **Questions diverses**

Roland KOPP relève que la consigne de chauffage est restée à 13° malgré les travaux d’isolation, soit une fraîcheur ressentie par les spectateurs. L’ACOKR indique que la demande doit être faite par le Président de Club. Il est aussi retenu que les thermostats sont à vérifier.

Il ajoute aussi qu’une réflexion serait à engager sur l’ouverture de la buvette de manière plus régulière. Cette question, déjà abordée lors des réunions de comité, sera remise à l’ordre du jour. La réflexion pourra être engagée par le biais de notre site du club : asckr.fr

Danièle MARTIN indique qu’une place est vacante au niveau du bureau de l’ACOKR. Il a aussi été décidé de ne pas réclamer la cotisation de 8€ par membre majeur, car l’association est consciente de l’investissement des bénévoles aux manifestations. Pour l’année prochaine, il est évoqué la possibilité d’organiser un vide grenier. Elle tient enfin à lancer un avis de recherche pour les jetons d’électricité et à rappeler que le hall n’est pas ouvert à tout public.

Michèle VOLTZ intervient pour féliciter le club pour ces actions, et en particulier l’organisation de la paëlla ou à destination des jeunes. Les communes ont investi pour notamment minimiser les frais de chauffage mais ont aussi besoin de bénévoles pour soutenir les activités.

Claudette PAULEN exprime sa satisfaction et ses félicitations quant au bon fonctionnement du club de basket, au niveau des budgets et du nombre de licenciés.

Clément METZ tient enfin à remercier le comité ainsi que « les gens de l’ombre » qui gravitent autour du club et féliciter de l’engagement fort des bénévoles. Cette saison fut encourageante tant par les finances que par l’ambiance.

Le président clôture l’Assemblée Générale à 19H20 et invite les participants à partager le verre de l’amitié.